

que ce à l'indication de quelqu'un, et que ces accusations signalées par M. Alphonse Lusignan dans l'*Union Nationale* existaient réellement alors ; j'en fis souvent moi-même la remarque avec mes confrères, et plus d'une fois, je n'ai pas craint de manifester mon *indignation* pour une telle conduite.

A. ZÉBÉDÉE ETUÉ

Montréal, 24 nov. 1864.

Mon cher ami,

J'ai eu avec plaisir les écrits que tu as publiés pour la défense des Canadiens de l'école militaire de Québec. Je ne saurais néanmoins la vérité de toutes les accusations que tu formules : les injustices, de mon temps, y étaient à l'ordre du jour. Et les Canadiens seuls en étaient les victimes. Moi-même j'ai été me plaindre des nombreux dénis de justice que j'ai eus à souffrir du Capt. Bradburne. Je te remercie d'avoir montré au public ces abus qui, adoté ton expression, paralyssent le fonctionnement de l'école de Québec.

Mon ami dévoué,
St. François du Lac, 30 Nov. 1864.

Mon cher monsieur,

Je vous remercie d'avoir élevé la voix le premier en faveur de nos compatriotes de l'école militaire de Québec. Les injustices que vous avez mentionnées et les causes que vous leur assignez sont malheureusement trop bien fondées. Je puis certifier la vérité de vos accusations. Je vous prie de lire mon article intitulé *Volte amie*, dans lequel je démontre que les accusations que vous avancez sont fondées sur des faits exacts. Je vous prie de lire aussi mon article intitulé *Ordalie*, dans lequel je démontre que les accusations que vous avancez sont fondées sur des faits exacts. Je vous prie de lire aussi mon article intitulé *Ordalie*, dans lequel je démontre que les accusations que vous avancez sont fondées sur des faits exacts.

Beaubarnais, 27 nov. 1864.

Mon cher ami,

Je suis d'autant plus heureux que tu aies eu le courage de révéler ces abus qui nous ont tant fait gémir à l'école militaire, que j'apprécie le bon effet de tes écrits. On me dit que tout y est changé et que ce ne sont plus les singuliers mais les Canadiens qui ont des faveurs à gogo. Tant mieux ! Je t'en remercie au nom de mes jeunes compatriotes. Tous tes avances, dans tes récents articles, sont

irrécusables. Je regrette seulement que tu n'ais pas cité un plus grand nombre d'injustices, quand on peut les compter par centaines. Tout de même, tu as été courageux, et je t'en félicite.

Ton ami,

B. A. LONGPRÉ

Terrebonne, 1er Déc. 1864.

Mon cher ami,

Je suis prêt à signer et à confirmer tout ce que tu as écrit touchant l'Ecole Militaire de Québec, et cela parce que j'ai été témoin oculaire de presque toutes les injustices qui y ont été commises de mon temps, et aussi parce que j'en ai été la victime. J'approuve tout ce que tu dis sur l'Ecole, parce que ce n'est que la vérité.

Ton ami dévoué,

ALPHONSE FORGET.

St. François du Lac, 30 Nov. 1864.

Je puis certifier que le Capt. Bradburne était, de mon temps, injuste envers une grande partie des élèves de l'Ecole Militaire, surtout envers les canadiens. Il les retenait à l'Ecole tant qu'il le pouvait. Il suffisait de payer une verre ou deux de whisky aux sergents pour les rendre favorables, etc., etc.

Moïse de Blois, J. P.

Trois-Rivières, 10 Déc. 1864.

Je certifie que toutes les accusations portées par M. Alphonse Lusignan contre l'administration de l'Ecole Militaire de Québec sont justes et vraies. Je le félicite d'avoir pris en mains les intérêts des Canadiens, et j'espère que justice lui sera rendue.

J. P. BURGEOIS

Trois-Rivières, 10 Déc. 1864.

Je renouvelle, après avoir lu dans l'*Union Nationale* les articles écrits par M. Lusignan concernant les abus qui entravent le bon fonctionnement de l'Ecole Militaire de Québec, certifie que ce qu'il y est rapporté est conforme à la vérité, sans aucune exagération, et que ce qu'il y est rapporté n'a pas été exagéré. P. S. DAIGNEAULT.